

SÉANCE DU 17 octobre 2023

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt trois et le dix sept du mois de octobre à vingt heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MOUTON Jean-Marc, Maire.

Présents : AVENAS Lucas, BECHERAS Bruno, Bécheras Jean-Claude, DESCHAUX Sophie, Pierre Jamet , FOUREL Céline, MONTET Christophe, MOUTON Jean-Marc, SARZIER Cyril

Absents excusés : DUPUIS Jean-Philippe, MIA Christina

Absents non excusés : ROSSETTI Claudine

Procurations : Procuratiàn Christina MAYA à Christophe MONTET / Isabelle BEZARD à Sophie DESCHAUX / Jean Philippe DUPUIS à Cyril SARZIER

Secrétaire : AVENAS Lucas

Date de la convocation et de son affichage : le 12 juillet 2023

Début de la séance à 20h30

Démission de Bruno Fayard du conseil municipal

Réception par un courrier recommandé

Envoi à préfecture qui a répondu en demandant tableau du conseil municipal => conclu qu'il l'accepte

Modification de chapitre DM 1

DM faite le 27 juin 2023 pour le SDE, montant budgété pas suffisant (-4000€), était en chapitre 40, faut en 41 => même DM, mise en dépense investissement

Simple changement d'écriture

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

Passage de la nomenclature comptable M14 en M57 au 1er janvier 2024

Obligatoire au 1er janvier, confère plus de souplesse, possible changer de chapitre max à 7,5% dépenses réelles de fonctionnement, hors masse salariale

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

Demande de subvention fonds de concours à la CC PDA pour le projet de végétalisation de la cour de l'école

Plus de 31 000€ reliquat subvention département, moins que prévu de la part de la région

Nouveau devis mur de soutènement, ajout de 10 000€

Rencontre avec Pierre Jouvét accord

70 730€ HT

Reste à charge 12 030€ => possible espérer que fond de concours prenne 50% du reste à charge

Délibération pour autoriser à faire demande de fond de concours

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

Demande de subvention exceptionnelle suite aux intempéries 18/09

Mur de soutènement effondré sur chemin du St Joseph

Effondrement côte de Sécheras

Chemin qui monte à la Tour effondré → demande à propriétaire du terrain de haut-dessus décaisser

Chemin descend aux Mureilles

Rue des Granges (affaissement)

Demande chiffrée doit partir pour le 25 octobre au plus tard

Aussi :

Chemin de la Tour côté Sud effondré

Chemin en face de celui des bambous

Demande subvention département et préfecture de l'Ardèche, consultation des entreprises, signature des documents à ce sujet

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

Délibération rapport annuel sur le prix et la qualité du service SPANC pour année 2022

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

Désaffectation portant déclassement de l'ancienne école

Report de la délibération

QUESTIONS DIVERSES

Élections européennes

Réserver journées puis créneaux

Coupure d'électricité

Rupture support de câble au dessus du ruisseau

Partie Sud du village retour rapide (soir) // au dessus du ruisseau plus tard (lendemain à 13h)

Lundi eu réparations, coupures

Peuplier du péage

Élagage à début de l'hiver

Sinistre de la Tour

Il faut désormais faire appel à un architecte

Tenue des commissions municipales

Lucas AVENAS fait remarquer que les commissions municipales n'ont pas été réunies en préparation de cette réunion du conseil municipal, et ne l'ont pas été depuis un certains temps pour un bon nombre d'entre elles, alors même que des informations qui les concerneraient ont été publiées dans le Dauphiné Libéré (notamment un projet de commerce multi-services et l'augmentation des coûts des travaux de la végétalisation de la cour de l'École.

Christophe MONTET indique qu'il était prévu que la commission « Vivre ensemble » ne se réunisse que deux fois par an et que celle-ci s'est réunie en mai 2023.

Sophie DESCHAUX indique que puisque que les membres de la commission « Communication interne et externe » n'ont pas contribué à la rédaction de la seconde édition du bulletin municipal, il n'a pas été jugé opportun de leur transmettre le bon à tirer pour relecture.

Cyril SARZIER indique qu'après l'abandon de l'idée de réaliser un mur de soutènement permettant l'agrandissement de la cour de l'École pour des questions budgétaires, un nouveau devis leur est parvenu pour un coût significativement moins élevé. La décision de sa réalisation devant se faire dans de brefs délais, les membres de la commission Aménagement/travaux/urbanisme/maintenance n'ont pas pu être préalablement prévenu.

- **Accueil en Mairie et confiscation d'un ballon**

Lucas AVENAS fait remarquer qu'il lui a été conté l'histoire d'un ballon confisqué par M. le Maire qui n'a pas été restitué à sa propriétaire, qui n'a pas eu le sentiment de bénéficier d'un accueil correct en Mairie auprès de Monsieur le Maire alors qu'elle venait pour récupérer son ballon.

Jean-Marc MOUTON indique que compte tenu des précipitations qui ont récemment touchées la commune, il avait autre chose à faire que de s'occuper d'un ballon confisqué.

La séance est levée à 22 heures 20

Lucas AVENAS



Jean-Marc MOUTON

